

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 30 avril 2016 à Gréolières

L'an deux mille seize, le trente avril, les membres de l'association « **Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** », domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiery, se sont réunis dans la Salle du lavoir de Gréolières sur convocation du conseil d'administration en date du 13 avril 2016.

Etaient disponibles avec la convocation et sur le site internet du Conseil de développement les documents suivants :

- le rapport d'activité pour l'année 2015
- le bilan financier pour l'année 2015
- le projet de programme d'actions pour l'année 2016
- le budget prévisionnel pour l'année 2016
- les modifications statutaires proposées
- le projet de règlement intérieur de l'association

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par M. René Perier en sa qualité d'administrateur de l'association. Le secrétariat de l'assemblée générale est assuré par M. Ivan Martouzet.

Le Président constate que dix-neuf membres sur quarante-deux (à jour de leur cotisation 2015) et que dix-neuf membres sur vingt-sept (à jour de leur cotisation 2016) sont présents ou représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président de séance rappelle l'ordre de jour :

- 1) RAPPORT MORAL ET RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 2015**
- 2) PROGRAMME D'ACTIVITES ET BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2016**
- 3) RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 4) APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION**

Après débat entre les membres, le Président met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

1) Rapport moral et rapport financier pour l'année 2015

René Perier, pour le Bureau du Conseil de développement, présente le rapport moral 2015 de l'association. Le rapport d'activités 2015 est présenté en vidéo projection. Ce diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation et ouvre les débats.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport moral ainsi que le rapport d'activité qui lui a été soumis.

René Perier, assurant les fonctions de trésorier au sein du Bureau du Conseil de développement, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2015.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport financier et le report à nouveau qui lui a été soumis et donne quitus au trésorier.

Le tableau « Etat financier pour l'exercice 2014 » approuvé en Assemblée générale est annexé au présent procès-verbal, ainsi que le rapport produit par le cabinet d'expert-comptable SkyNet.

2) Programme d'activités et budget prévisionnel pour l'année 2016

René Perier, pour le Conseil d'administration, présente le projet de programme d'activités 2016 en vidéo projection. Le diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation.

Après discussions et délibération, **le programme d'actions 2016 est adopté à l'unanimité.**

Après présentation du projet de budget prévisionnel de l'exercice 2016, **l'assemblée générale valide le dit projet de budget prévisionnel.**

Le tableau « Budget prévisionnel 2016 » approuvé en Assemblée générale, est joint au présent procès-verbal.

3) Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le premier tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris : M. Ivan Martouzet, Mmes. Françoise Simon et Geneviève Campodonico.

Il est fait appel à candidatures.

Ivan Martouzet, Françoise Simon et Geneviève Campodonico sont candidats.

Les trois candidats : Mmes Françoise Simon et Geneviève Campodonico et M. Ivan Martouzet sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration désigné par l'assemblée générale ordinaire s'établit comme suit :

- Madame CACCIALUPI-RICHIER Marie-José ;
- Madame CAMPODONICO Geneviève ;
- Monsieur FABRE Pierre ;
- Madame JACQUIN Catherine ;
- Monsieur MARTOUZET Ivan ;
- Monsieur PARZY Laurent ;
- Monsieur PERIER René ;
- Madame SIMON Françoise ;
- Madame TREVET Nicole.

Le nombre de membres du Conseil d'administration pourrait être porté à douze (12) pour l'année prochaine afin de renforcer le noyau d'animateurs bénévoles. D'ici là, les réunions du Conseil d'administration étant par nature ouvertes, les membres de l'association sont invités à y participer.

4) Modifications statutaires

L'Assemblée générale ordinaire est suspendue le temps de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire consacrée à diverses propositions modificatives des statuts, et notamment à la création du

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

statut de « membre sympathisant ». Cette Assemblée générale extraordinaire fait l'objet d'un Procès-verbal spécifique.

5) Approbation du règlement intérieur de l'association

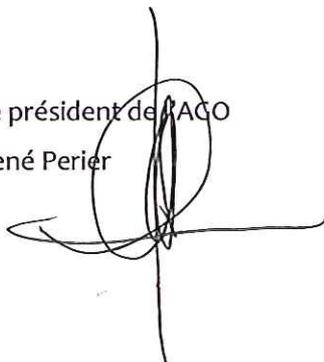
Après lecture et modifications faites en séances, le règlement intérieur (annexé à ce procès-verbal et disponible sur le site internet de l'association) est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire de séance.

Le président de l'AGO

René Perier



Le secrétaire de l'AGO

Ivan Martouzet

